CHENNEVIERES TENNIS CLUB
3, rue Pierre II de Masparrault - 94430 Chennevières - Tél. : 07 56 84 75 45
contact@ctctennis.com https://www.ctctennis.com

SAISON 2026-2027 Ré-inscription / Inscription

AVANT DE VOUS INSCRIRE, OU VOTRE ENFANT, VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT VALIDER VOTRE CRENEAU AVEC BENJAMIN (sauf pour le tennis libre)

*Si vous étiez inscrit l'année dernière au club, et qu'il n'y a pas de changement administratif, indiquez «**IDEM**».*

RENSEIGNEMENTS SUR LE JOUEUR

Nom : **Prénom**: Sexe : M F

Date de naissance : Nationalité : Française - Autre (précisez) :

Adresse : Code postal : Ville :

Nom des parents : Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Email : **Niveau/classement :**

(écrire en lettres capitales)

Formules	Montant		Modes de règlement	Nbre	Montant par échéance
CTC blanc	231 €	☐	Espèces		
CTC violet/rouge	258 €	☐	Chèques		
CTC orange/verte/jaune	294 €	☐	CB (TPE)		
Pôle compétition jeunes	555 €	☐	CB (Payasso)		
Team performance	650 €	☐	ANCV vacances		
Cours collectifs adultes	354 €	☐	ANCV sport		
Pôle compétition adultes	474 €	☐	Virement		
Cours de Pickleball	223 €	☐	Pass'sport		
Autres		☐	Labaz		
Autres					
Total					

Dispositions générales :

Le CTC a souscrit au contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément d'état. Ce contrat est consultable sur notre site ctctennis.com

Les sommes versées à l'association, au titre de la cotisation de fonctionnement (39 €) et de la licence, lui sont définitivement acquises. Elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une demande de restitution.

DOCUMENT OBLIGATOIRE : Pour les mineurs, seule l'attestation remplie par le responsable légal est nécessaire sauf si une réponse positive est donnée à au moins une des questions du questionnaire de santé. En l'absence de ces documents, le CTC décline toute responsabilité en cas d'accident. La responsabilité du club ne pourra être engagée.

Les parents, ou tuteurs légaux, doivent accompagner et récupérer leurs enfants à l'entrée des courts. En cas d'impossibilité, les enfants ne seront plus sous la responsabilité du Club. Les parents autorisent le transport en voiture ou en transport en commun de leurs enfants lors des sorties organisées par le club.
Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur disponible sur le site du club ctctennis.com et affiché au club.

Protection des données personnelles :
L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion à des fins de gestion administrative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, etc.) mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. Ces informations, à caractère personnel, sont communiquées uniquement aux Fédérations Sportives délivrant les licences et ayant mis elles-mêmes en place leurs propres dispositions de protections de vos données. Pendant la période de conservation de vos données personnelles (2 ans après la fin de la dernière saison d'inscription), le CTC met en place tous les moyens pour assurer leur confidentialité et leur sécurité de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité sur ses données personnelles. Il peut faire valoir ce droit en envoyant un mail ou un courrier à l'association.

☐En cochant cette case, j'accepte et reconnais avoir pris connaissance des dispositions générales mentionnées ci-dessus

☐ Dans le cadre des activités du CTC, l'image et la voix de l'adhérent sont susceptibles d'être captées par tout moyen vidéo et ce pendant toute la saison. En cochant cette case, j'accepte et reconnais avoir pris connaissance du présent formulaire et autorise le CTC à procéder à des captations d'images et de voix et à les utiliser et les diffuser, pour la promotion du club, sur les réseaux sociaux ou tous supports audio-visuels quels qu'ils soient notamment : Site internet CTC, site et Mag de la Mairie, etc. Il autorise également les services de la Mairie à reprendre les publications du CTC sur les réseaux sociaux. Cette autorisation est consentie pour la promotion de l'Association et ce à titre gratuit.

Date : Signature :

COMITÉ VAL DE MARNE

Attestation

dans le cadre de l'article 194 des Règlements Sportifs de la FFT

pris en application

de l'article D. 231-1-4 du Code du Sport

Je soussigné(e) M/Mme

_____ ,

En ma qualité de représentant légal de (nom de l'enfant)_____ ,

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT

Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportiv

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.